

Nouveau mouvement au sein de la police

LE CHOIX DE L'EFFICACITÉ

Le corps de la police a connu la semaine dernière son énième mouvement, de mutations ou de permutations, entamé depuis quelques années. La dernière rotation a concerné de hauts cadres de la police essentiellement les préfets et les chefs de sûreté régionale. Certains ont gardé leur poste en changeant de région, d'autres ont rejoint la direction générale de la sûreté nationale (DGSN). C'est le cas de l'ex-préfet de Casablanca, Brahim Oussirou, qui a regagné l'inspection générale à la DGSN. Un cadre compétent, dynamique et communicatif, qui a laissé une bonne impression chez la population durant ses trois ans d'exercice à Casablanca.

Même si les Casablancais regrettent le départ de M. Oussirou, ils ont appris avec une grande satisfaction l'arrivée à sa place du préfet Bouchaïb Rmil. Ce vieux routier de la profession, connu pour son efficacité, est considéré parmi les cadres les plus en vue de sa corporation. Il est d'ailleurs bien connu dans les milieux casablancais pour avoir dirigé de main de maître la sûreté régionale d'Ain Sebaa-Hay Mohammedi. Il a été nommé chef de sûreté dans cette préfecture quelque temps après l'affaire Tabit où il a procédé avec succès à l'assainissement de ce secteur névralgique de la capitale économique.

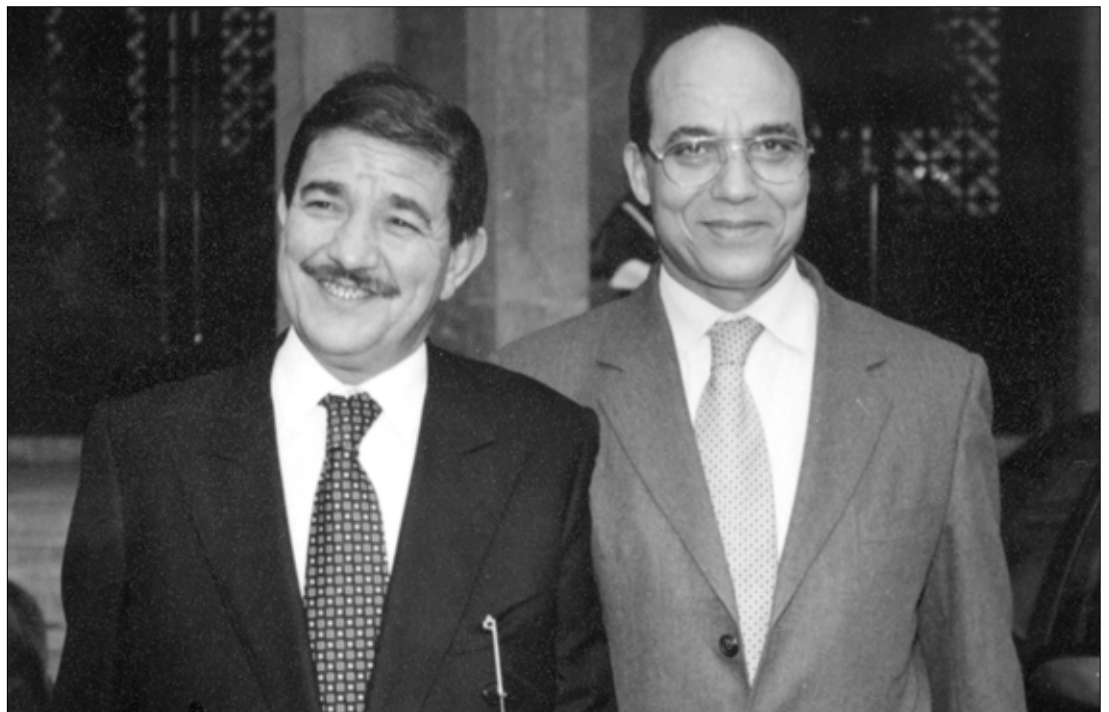
Promu préfet à Fés, Bouchaïb Rmil n'a pas failli à sa réputation d'homme rigoureux dans son travail, ferme, quand il le faut, avec ses subordonnées et toujours à l'écoute des citoyens. Son retour à Casablanca comme préfet est en fait une promotion, mais il constitue pour lui un défi et une responsabilité énorme dans la ville la plus peuplée du Maroc.

Remplacement

L'autre promotion, et elle est de taille, concerne Mohamed Serghini, ex-préfet de Tanger, qui est devenu le directeur de la police judiciaire nationale à la DGSN. Il a remplacé dans ce poste Omar Choukri qui a été affecté comme chef de sûreté à la préfecture de Sidi Bernoussi-Zenata. Et c'est

Mohammed Moudarir, ex-patron de la sûreté d'Ain Sebaa qui a rejoint Tanger pour y occuper la même fonction. Ce dernier a été remplacé dans son poste à Casablanca par le chef de la P.J d'Ain Sebaa-- Hay Mohammedi, Mustapha Chehouani en tant qu'intérimaire, mais qui mérite amplement d'être confirmé dans son poste. Le chef de sûreté d'Ain Chok-Hay Hassani, Mustapha Legmouch a été nommé à la tête de la police de Meknes. Ce dernier a été remplacé dans cette préfecture par Rouani Mustapha, l'ex-patron de la sûreté de Sidi Bernoussi. Ce mouvement qui a touché dans sa grande partie les responsables de la police de Casablanca, a concerné aussi ceux d'Essaouira et d'El jadida.

D'autres mouvements ont été opérés au niveau de la direction générale de la sûreté nationale avec le départ en retraite de Mustapha Bichri directeur de la réglementation à la direction des renseignements généraux. Il est remplacé à ce poste par Naim Khatib, ex-chef du commis-



• Brahim Oussirou et Bouchaïb Rmil.

sariat de circonscription de Nouasser.

Si la mutation périodique des hauts fonctionnaires de l'Etat a été toujours réclamée, il reste que ce mouvement de la police a un peu dérogé à la réglementation en vigueur. D'abord parce qu'elle ne respecte pas le principe de mobilité limité à quatre ans au-

quel a appelé feu S.M Hassan II. Car nombreux sont les commissaires concernés par ce mouvement qui n'ont pas atteint la limite de ce délai dans leurs postes respectifs. Ensuite, il faut convenir que le choix du moment pour procéder à ces mutations ne tient pas compte de la situation des familles de ces responsables

de la police. Notamment les enfants scolarisés qui sont obligés de changer d'écoles pour affronter les aléas des décalages dans les programmes scolaires et autres désagréments. N'était-il pas plus opportun d'effectuer ces mutations pendant les vacances scolaires de l'été ? □

H. B.

ASSOCIATION

L'Alliance professionnelle de réflexion et d'orientation tient son assemblée constitutive

LEÇON DE TRANSPARENCE

Il est un fait notoire. Par ces temps qui courent, la société civile marocaine est plus active. Plus entreprenante. Au point que des partis politiques s'appuient sur les organisations non-partisanes pour véhiculer leur message.

Pour avoir plus d'impact et donc plus de chance de faire face aux défis de tous les jours. Dans ce cadre, on peut inscrire la création de l'Alliance Pro, l'alliance professionnelle de réflexion et d'orientation, une ONG dont le but est d'intéresser les cadres d'entreprises et autres jeunes diplômés à la chose publique. Cette organisation a tenu son assemblée constitutive, samedi 11 novembre 2000. Pour Najib Mikou, un des fondateurs de cette ONG, on ne peut rester à l'écart de

ce que connaît la société, comme activité extra-professionnelle, tout en souhaitant améliorer le cours de notre vie commune. "Certes, il y a des raisons à cette désaffection. Mais il est de notre devoir de rectifier le tir", précise-t-il.

Cela dit, l'Alliance Pro n'est pas une organisation politique. Elle regroupe des personnalités de tous bords. Les membres de la commission administrative élus à l'issue de la réunion du samedi n'appartiennent pas tous à des formations politiques. Plus, la majorité des membres n'est pas partisane. "Il s'agit là d'un garde fou pour sauvegarder l'indépendance de l'alliance", précise-t-on.

Autre garantie d'indépendance, les statuts mêmes

de l'association. Ils ont été élaborés, avec la contribution de tous les membres. Pas moins de six cents amendements ont été faits aux projets de la commission préparatoire... Le but est de permettre la participation de toutes les potentialités à la mise en place d'une structure qui réponde aux besoins des cadres.

Distances

Ne peut-on pas craindre que l'Alliance Pro se transforme en parti politique ou du moins en courroie de transmission pour des partis politiques ? Les membres fondateurs, tout comme ceux élus samedi, sont formels. L'Alliance gardera ses distances des partis et du gouvernement. C'est d'ailleurs pour cette raison que les sta-

tuts ont mis en avant plusieurs garde fous dans ce sens. En plus, l'élection de la commission administrative s'est déroulée dans des conditions de transparence suprême, ajoute M. Mikou. Sur les dix huit membres élus au conseil d'administration, cinq sont des femmes.

Cela ne veut pas dire qu'on a opté pour un quota féminin. Loin de là. L'association considère que la femme a des chances égales aux hommes. C'est la compétence et le savoir faire qui feront la différence. Parole de M. Mikou.

Soulignons que le conseil d'administration élira très prochainement le président et autres dirigeants de l'Alliance... □

N.J.